

POINT JUSTICE

ESPACE FRANCE SERVICES



Communauté d'Agglomération
Luberon Monts de Vaucluse

En partenariat avec :

Le Conseil Départemental
de l'Accès aux Droits

La Région (SUD LABS)

La Préfecture de Vaucluse



Point Justice France Services

Avenue Raoul Follereau
84300 Cavillon



Venez en bus avec C mon Bus :
- Ligne A (arrêt route de Robion)
- Ligne B (arrêt Kennedy)
- Ligne D (arrêt Centre de loisirs)

*N'hésitez pas à contacter nos services
pour en savoir plus.*

→ Mail : point-justice@c-lmv.fr
france-services@c-lmv.fr

→ Tél : 04 90 78 02 00

→ Horaires :

- Lundi : de 9h à 13h - 14h à 16h
- Mardi : de 9h à 13h - 14h à 16h
- Mercredi : de 9h à 13h - de 14h à 16h
- Jeudi : de 9h à 13h - de 14h à 16h
- Vendredi : de 9h à 13h

www.luberonmontsdevaucluse.fr



POINT JUSTICE

ESPACE FRANCE SERVICES

Accès & Démarches
aux droits en ligne

*Un lieu d'accueil, d'information
et d'accompagnement gratuit.*

Informations
Mise en relation - Accès aux droits
Conseil - Accompagnement
Démarches administratives
Outils numériques



ESPACE FRANCE SERVICES



Être accompagné dans
les démarches administratives
du quotidien

Chaque citoyen peut accéder à un **espace informatique** pour ses **démarches administratives** et **être accompagné** par des personnes formées et disponibles.

Avec ou sans rendez-vous :

- **Accompagnement aux démarches administratives.**
- **Aide à l'utilisation des services numériques.**
- **Espace numérique, connexion internet, imprimante et scanner.**



Santé

Famille

Retraite

Emploi

Impôts

Mobilité

Logement

Citoyenneté

...



Bon à savoir

Pensez à vous munir de vos justificatifs, **identifiants** (mot de passe de boîte mail, des impôts, d'Ameli, de la MSA, de la CAF, de Pôle Emploi...), et tout autre document permettant de **faciliter vos démarches** (carte d'identité, permis de conduire, numéro d'allocataire CAF, carte de sécurité sociale, justificatif de domicile...).



POINT JUSTICE



Obtenir des informations
et des conseils juridiques

Le Point Justice informe et aide les habitants dans leurs **démarches juridiques**. Il vous permet de consulter, de façon **gratuite** et **confidentielle**, des juristes dans différents domaines du droit.

Aucun renseignement ne sera donné sur une procédure judiciaire en cours déjà suivie par un professionnel.

Des permanences **sur rendez-vous**, sont proposées par nos partenaires.

- **Quels sont mes droits ?**
- **À qui m'adresser ?**
- **Qui peut me conseiller ?**

